

## COMMISSION DE SELECTION DU 24 MAI 2016

### SECTION MONITEURS EDUCATEURS

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 20 juin 2007 fixant les modalités de sélection et de formation des **MONITEURS EDUCATEURS**

#### FORMATION INITIALE (VOIE DIRECTE) :

#### SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2016-2017, par ordre alphabétique :

BAYOL Lucile	MOREAU Camille
BLANCHARD Elisa	NEGRAUD Sabrina
BOSSY Fiona	NICOLAÏ Léa
BOUCHET Morgane	PENAUD Nathan
DAVID Dorian	PEYRAT Sabrina
DESDEVISES Aurélie	PONNAU Alison
DIAS CORREIA Anne-Laure	POTIN Coline
DUMAS Céline	POUGET Ophélie
EXBRAYAT Morgane	RICHARD Christophe
GALATAUD Mélodie	RIGAL Eva
GUERUT Laurine	ROSSIN Camille
LAHCENE M. Claire	ROULET Jean-Etienne
LELONG Léa	SANCHEZ Maribel
LENOIR Margaux	TAHRATI Tessadite
LOUIS Mélanie	VIGUIER Laurie
MANGE Laurianne	VIRALES Madison
MONDIN Charlotte	

#### SONT ADMIS en LISTE SUPPLEMENTAIRE (EN CAS DE DEFECTION DE LA LISTE PRINCIPALE) ET UNIQUEMENT pour la rentrée scolaire 2016-2017, par ordre de classement :

LS N° 1 :BRABANT Maëlle	LSN° 17 :GAILLARD Manon
LS N° 2 :DUMONT Justine	LS N° 18 : JEUDY M.Cécile
LS N° 3 : PIALAT Pierre Edouard	LS N° 19 : TROY Thomas
LS N° 4 :VINCENT Estelle	LS N° 20 : MERGAULT Harmonie
LS N° 5 :BOURA Saandati	LS N° 21 : DURANDEAU Arnaud
LS N° 6 :BOUCHERON Stéphane	LS N° 22 : DEVILLE Elise
LS N° 7 :MORICET Tiffany	LS N° 23 : MARTINS DE ABREU Marine
LS N° 8 :LOULIER Valentin	LS N° 24 : GRELIER Emma
LS N° 9 : GAZZIOLA Grégory	LS N° 25 : ASSISE Fanny
LS N° 10 :LAVERGNE Camille	LS N° 26 : CARVALHO Camille
LS N° 11 : SUZANO Manon	LS N° 27 :DALAIS Angélique
LS N° 12 :GOMICHO Mélanie	LS N° 28 : BERTHAUD Amélia
LS N° 13 :BRILLEAUD Virginie	LS N° 29 :LADVIE Amandine
LS N° 14 : TOUZE Aurélie	LSN° 30 : RICOLLEAU Emilie
LS N° 15 :SAMMUT Maëva	LSN° 31 : BOURDELLE Floriane
LS N° 16 : MATHIEU Lucie	LSN° 32 : PICQ Maurine

1/2

**FORMATION EN EMPLOI D'AVENIR** (1) :

**EST DECLAREE ADMISE pour la rentrée 2016-2017, par ordre alphabétique :**

DENIAU Amandine

- (1) L'admission en formation d'emploi d'avenir concerne les candidats bénéficiant :
- . d'un contrat d'emploi d'avenir,
  - . d'une fonction éducative et d'une autorisation de formation de leur établissement employeur,
  - . de la prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 11 400 €).

**FORMATION CONTINUE (SITUATION D'EMPLOI)** (2) :

**SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2016-2017, par ordre alphabétique :**

DUBUS Antonin  
ETALE Rufine Marie  
JOLIVET Pascal  
MONTEIL Nathalie  
RAYYAYE Ferdine  
REDON Fabien  
VALIBUS Rémi

**SONT ADMISES EN LISTE SUPPLEMENTAIRE (EN CAS DE DEFECTION DE LA LISTE PRINCIPALE) ET UNIQUEMENT, pour la rentrée scolaire 2016-2017, par ordre de classement :**

LS N° 1 : PECHALAT Amandine

LS N° 2 : RABACHOU Sophie

2) L'admission en formation continue concerne :

- les candidats salariés dans le champ de l'éducation spécialisée bénéficiant :
  - . d'un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD, CIF-CDI), d'un congé formation professionnelle (C.F.P.)
  - . d'une fonction éducative et d'une autorisation de formation de leur établissement employeur
  - . de la prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 11 400 €),
- Les candidats salariés hors champ de l'éducation spécialisée bénéficiant :
  - . d'un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD, CIF-CDI),
  - . ou en cas de démission de leur contrat à durée indéterminée (ex : rupture conventionnelle), d'un engagement d'autofinancement personnel de la prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 11 400 €),

→ Pour les formations en emploi d'avenir et en situation d'emploi, tous les justificatifs écrits devront être fournis **pour le 27 JUIN 2016, dernier délai.**

\*\*\*\*\*

► Une **réunion d'information**, à laquelle doivent participer **tous les candidats admis et en liste supplémentaire**, se tiendra le **MERCREDI 8 JUIN 2016, de 10 H 15 à 12 H 15, à Isle.**

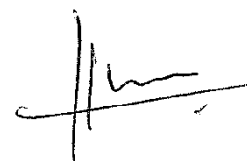
Le Directeur Général,



Pierre VERNEUIL.

ISLE, le 27 mai 2016

La Directrice Pédagogique,



Martine POTTIER.